
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES
IMMOBILIERES ET DE L'EQUIPEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES
RELATIONS PUBLIQUES

N°2020_____/MINEFID/SG/DGAIE/scrp

COMMUNIQUE

Le **Directeur Général des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'État** porte à la connaissance du public Burkinabè qu'une **opération de vente aux enchères publiques du matériel réformé et saisi**, sera organisée dans la région du Centre. L'opération comporte deux phases, la vente à la criée et la vente sous plis fermés.

➤ **La vente à la criée.**

Elle concerne le **petit matériel et les engins à deux ou trois roues réformés ou saisis dont la mise à prix est inférieure à cent mille (100 000) francs CFA**. Elle se déroulera **du lundi 02 au vendredi 06 mars 2020** dans les enceintes des structures concernées. Le chronogramme détaillé ainsi que la liste du matériel de cette vente à la criée seront affichés à la DGAIE et publiés sur le site web (www.dgaie.gov.bf) et la page Facebook (**DG des Affaires immobilières et de l'Équipement de l'État**) à partir du **mercredi 26 février 2020**.

➤ **La vente sous plis fermés.**

Elle concerne le **matériel roulant à quatre (04) roues et tout autre matériel dont la mise à prix est supérieure ou égale à cent mille (100 000) francs CFA**. Les offres d'achat sous plis fermés portant la mention « Offre d'achat » adressées au Chef du Service de l'Aliénation des biens du Domaine Mobilier de l'État s/c de la Directrice des Affaires Immobilières de l'État, seront reçues **du lundi 06 au jeudi 09 avril 2020 de huit (08) heures à treize (13) heures** à la Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'État (DGAIE) sise à Ouaga 2000.

Le dossier d'offre d'achat doit comporter les pièces suivantes :

- une lettre d'offre d'achat sur imprimé fourni par la **DGAIE**, soumise au droit de timbre de deux cents (200) FCFA indiquant très lisiblement la dénomination, les références d'identification de l'objet concerné ainsi que le prix proposé, et adressée au Chef de Service de l'Aliénation des biens du Domaine Mobilier de l'État s/c du Directeur des Affaires Immobilières de l'État ;

- une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité ou ;

* du passeport ou ;

- * du permis de conduire ou;
- * des statuts et règlement intérieur pour les personnes morales.

- une copie de la quittance de paiement de la caution correspondant à 10% de la mise à prix.

L'ouverture des plis aura lieu **le vendredi 10 avril 2020 à partir de 9 heures** au sein de la DGAIE.

La liste des premiers adjudicataires sera publiée et affichée **le lundi 13 avril 2020** à la DGAIE. Ces derniers disposeront d'un délai de deux jours à compter du **mardi 14 avril 2020** pour s'acquitter de l'intégralité des sommes dues.

La liste des deuxièmes adjudicataires sera affichée le **jeudi 16 avril 2020**. Ils disposeront de deux jours à compter de la date de publication de leur liste, pour s'acquitter de la totalité des sommes dues.

La liste des troisièmes adjudicataires sera affichée le **lundi 20 avril 2020**. Ils disposeront également de deux jours à compter de la date de publication de leur liste, pour s'acquitter de la totalité des sommes dues.

Si à l'issue de la détermination des différentes listes des lots restent non adjugés, les adjudicataires par ordre de classement par lot seront consultés.

NB : Les personnes intéressées par la vente sous plis fermés pourront visiter ledit matériel tous les jours ouvrables pour compter du mercredi **1^{er} avril 2020** dans les enceintes des différentes structures concernées. La liste du matériel de cette vente sous plis fermés sera affichée à la Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'État sise à Ouaga 2000 pour compter de la même date. Aucune visite n'est autorisée pour le matériel à vendre à la criée. Pour tout renseignement, contactez le **78 45 97 38 ou 78 82 84 15**.

Conditions de la vente :

- ✓ *Plus offrant et dernier enchérisseur ;*
- ✓ *Taxes en sus 9% ;*
- ✓ *Paiement au comptant ;*
- ✓ *Enlèvement immédiat et sans garantie ;*

Karim NIGNAN